



BULLETIN MUNICIPAL VALEILLE

**N°37
Décembre
2022**



Le Mot du Maire



Comme chaque année, je suis content de vous retrouver à travers ces quelques lignes. Cette année 2022 a été marquée par des travaux importants, en premier lieu la pose des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école, une partie de cette installation est en auto consommation, le surplus est revendu à Enedis, les travaux de la salle d'animation sont terminés, là aussi, nous avons fait installer des panneaux photovoltaïques, la production sera revendue en totalité à Enedis. La salle a fait l'objet de gros travaux d'isolation, en toiture mais également toutes les ouvertures ont été remplacées, la ventilation par un système double flux performant. Isolation par l'extérieur pour répondre aux normes actuelles et ainsi réduire la consommation énergétique, accompagnée du remplacement de l'éclairage par des lampes à Led. Une extension pour le rangement était nécessaire, mais également l'ajout d'un wc extérieur nous a paru utile, notamment pour les nombreuses personnes qui font de la marche et qui utilisent le parking. Pour le reste, le carrelage ainsi que les peintures ont été refaits, un plafond acoustique remplace notre ancien plafond tâché. Cependant, nous devons terminer l'accès du parking à la nouvelle entrée de la salle.

À la demande de nombreux riverains du chemin de la côte, le conseil municipal a validé l'idée d'interdire cette voie sauf aux riverains, cela devrait permettre de réduire la circulation et je l'espère également la vitesse excessive, rappeler également que cette voie reste interdite sauf livraison et riverains au plus de 3.5 tonnes. Un rappel aussi pour les aboiements des chiens et leurs déjections, la liberté d'avoir un animal, mais aussi respecter le choix des autres d'avoir le silence même en pleine journée.

Cette année à la suite du départ de deux employées de notre commune, nous avons recruté trois personnes, deux pour le remplacement et une pour aider l'institutrice de la classe de grande section le matin. Nous avons également recruté un jeune pour un contrat de six mois pour aider notre employé communal.

Merci à tout le personnel communal pour leur dévouement dans les tâches parfois ingrates qui leur sont demandées. Un surcroît de travail pour la secrétaire dû aux changements soit comptable, soit informatique.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2023, sans covid je l'espère !

Bonnes fêtes à tous

Votre Maire, Robert Flamand

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Réunion du 1^{er} février 2022

Absents excusés : Margotat Lydie - Rolland Yann - Venet Marie-Louise

- ★ Renouvellement, pour une durée de trois ans, de la convention avec la SAUR qui effectue depuis 2007 le contrôle, la maintenance et le dépannage du poste de relèvement situé à Boise à la station d'épuration. Contrôle des réseaux pendant l'année 2022 dans le cadre du diagnostic assainissement.
- ★ Contentieux devant le Tribunal Administratif : affaire concernant la délibération adoptant le PLU en date du 15 juin 2021, opposant M. et Mme Berthet Alain et la commune de Valeille.
- ★ Paiement du SIEL pour les travaux de raccordement électrique concernant l'antenne Free.
- ★ Délibération à propos du temps de travail de la commune : 1607 heures par an.
- ★ Vote d'une motion, à la demande de la CCFE, en faveur du Centre Hospitalier du Forez.
- ★ Information sur la complémentaire santé en faveur du personnel communal : d'ici 2026 elle devra être prise en charge à 50 % par les communes.
- ★ Devis demandés à l'entreprise Delombre pour élargir le Pont du Rez (trop étroit pour des semi-remorques) et pour faire un fossé Chemin du Bois (beaucoup de glace par temps de gel derrière certaines maisons).
- ★ Financement par l'État d'un capteur de CO2 à l'école.
- ★ Nettoyage de printemps prévu le samedi matin 5 mars 2022.
- ★ Point sur l'avancement des travaux de la salle d'animation.

Réunion du 29 mars 2022

Absents excusés : Poyet Bruno - Rolland Yann

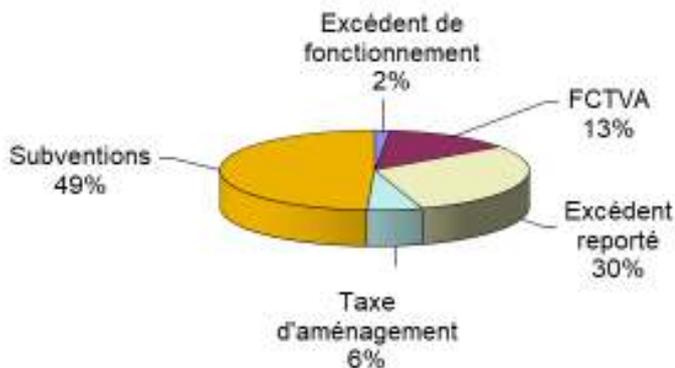
- ★ Décision de reposer les panneaux photovoltaïques de la salle d'animation à la mairie, en autoconsommation.
- ★ Association Solidarité Ukraine Plaine du Forez : attribution par la CCFE d'une aide financière exceptionnelle et demande de la CCFE à toutes les communes de participer. Acceptation du Conseil Municipal d'attribuer à cette association la somme de 50 centimes par habitant, soit 358 €.
- ★ Licence AnyDesk de 9,99 € par mois pour permettre à la secrétaire de mairie d'utiliser à distance l'ordinateur de la mairie les jours de télétravail (un lundi tous les quinze jours).
- ★ Questionnaire envoyé aux communes par la CCFE pour mettre en place une police municipale intercommunale, avec une participation des communes.
- ★ Démission d'Angélique Pilon.
- ★ Arrivée de Jordan Olivier : contrat aidé de 30 heures par semaine pour 6 mois.
- ★ Compte-rendu du Conseil d'école. Pas de fermeture de classe pour la rentrée 2022.
- ★ Point sur l'avancement des travaux de la salle d'animation.
- ★ Organisation des tours du bureau de vote lors des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

Réunion du 12 avril 2022

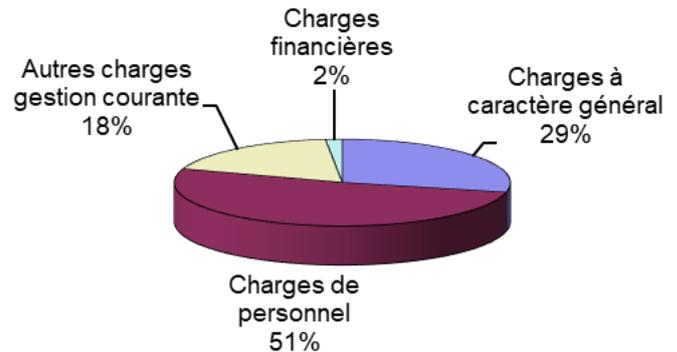
Absent excusé : Rolland Yann

- ★ Approbation des comptes administratifs 2021 pour la commune, l'assainissement et le commerce.

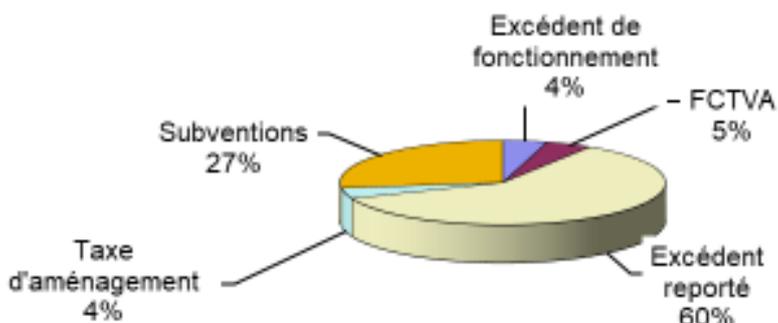
Recettes de fonctionnement réalisées



Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



- ★ Les comptes de gestion du Receveur municipal sont identiques aux comptes administratifs.
- ★ Affectation des résultats.
- ★ Vote des taux d'imposition 2022 fixés avec une augmentation de 2,5 % pour compenser la baisse des fonds de concours de la CCFE et les gros travaux réalisés à la salle d'animation.
TFPB : de 24,24 % à 24,84 % - TFPNB : de 30,93 % à 31,70 %.
- ★ Votes à l'unanimité des budgets primitifs 2022 :
Commune : Fonctionnement : 617 099 € - Investissement : 960 427 €
Assainissement : Fonctionnement : 49 777 € - Investissement : 65 375 €
Commerce : Fonctionnement : 9 274 € - Investissement : 5 866 €
- ★ Présentation au Conseil Municipal de l'étude de renaturation de la rivière du Garollet, établie par le SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loise et de la Toranche) et un bureau d'étude.
- ★ Établissement par le cabinet Pigeon Toinon d'un plan de division en plusieurs lots de terrains appartenant à la commune et situés derrière la Maison des Associations, dans l'éventualité de la vente de ces parcelles.

Réunion du 28 juin 2022

Absents excusés : Chalandon Edith - France Jean-Marie - Margotat Lydie - Poyet Bruno - Rolland Yann - Venet Marie-Louise

- ★ Présentation du bilan de la cantine, de la garderie et du transport scolaire. Constatation d'un déficit global de 3 698,85 € pour l'année scolaire 2021-2022. Information du Lycée Sainte Claire, fournisseur et livreur des repas à la cantine scolaire, d'une augmentation du prix des repas de 10 centimes (à cause de la forte hausse du prix des matières premières).

Décision du Conseil Municipal de reconduire les tarifs de garderie (1 € par tranche horaire) mais d'augmenter les tarifs de cantine comme suit : Repas enfant à 4,40 € - Repas adulte à 5,50 € - Repas enfant si réservation hors délai : 6,40 € - Repas fourni par les parents ayant un PAI pour problème alimentaire : 2 €.

- ★ Changement de grade d'un membre du personnel communal : au 1^{er} juin 2022 Philippe Pilon devient adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe (2^{ème} classe auparavant).
- ★ Dématérialisation de la publicité des actes à compter du 1^{er} juillet 2022 sur le site internet de la commune.
- ★ Dématérialisation des actes d'urbanisme envoyés à la Sous-Préfecture de Montbrison, tout comme les délibérations, les arrêtés et les documents budgétaires.
- ★ Tirage au sort des jurés d'assises (3 jurés désignés sur la liste électorale de Valeille).
- ★ Compte-rendu du Conseil d'école. Conservation des 4 classes pour la rentrée 2022.
- ★ Prévision du personnel communal intervenant à l'école pour l'année scolaire 2022-2023 : Marion Dessertine, Blandine France, Denise Reynaud, ainsi qu'une nouvelle personne.
- ★ Passage pour le concours communal de fleurissement le dimanche matin 10 juillet 2022.
- ★ Inscription de la commune au concours départemental de fleurissement.
- ★ Fête champêtre le dernier week-end d'août. Apéritif offert par la municipalité le dimanche 28 août 2022. Demande du Comité de Fêtes pour nettoyer le terrain pour le concours de pétanque.
- ★ Fête des classes le samedi 24 septembre 2022. Acceptation par le Conseil Municipal de la gratuité de la salle à cette occasion et de l'apéritif offert par la commune.

A compter du 1er juillet 2022, **suppression du compte-rendu** remplacé par une liste des délibérations et un procès-verbal, suivant l'ordonnance n° 2021-1310 du décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.

Ces documents sont accessibles dans la rubrique « Publicité des actes » de l'onglet Vie Municipale du site internet de la commune : <https://valeille.fr/>

Zoom sur les travaux 2022

Salle d'animation



En 1985 le conseil Municipal sous le mandat de son Maire, Monsieur Henri BLEIN décide de la création d'une salle d'animation pour accueillir et favoriser la vie associative et une meilleure animation de notre village. Chose faite en 1986.

Devenue vétuste et plus aux normes, le conseil municipal animé par son Maire Robert FLAMAND acte en 2021 la rénovation de la salle d'animation, ainsi que la création d'un local comprenant une pièce de rangement pour les tables et chaises, un local technique, une entrée avec vestiaire et des toilettes extérieures.



Suite salle d'animation

« Engager des travaux à hauteur de 454 000 € pour une commune comme la nôtre a été un pari ambitieux ».

La salle d'une superficie de 350 m² est devenue plus lumineuse, avec la création de fenêtres équipées de rideaux occultants, de luminaires à led.

Concrètement, la rénovation de la salle a porté sur la réfection de la toiture en bac acier, bien isolée en laine de roche et matériaux biosourcés.



L'ensemble des huisseries a été changé, avec l'intégration de volets roulants et les toilettes repensées. Une seconde baie vitrée a été créée pour apporter plus de luminosité et une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La salle multicorporelle est une salle entièrement équipée que nous mettons à la disposition des associations et des habitants de notre village, mais également aux personnes extérieures, ainsi qu'à notre école comme salle de sport.

Cette salle vous apportera toute satisfaction et espérons que vous soyez le plus nombreux possible à l'utiliser. Il nous reste actuellement à réaliser les abords, travaux qui devraient être exécutés prochainement.

Total des dépenses : 454 000 €

Financement :

- subvention du conseil Départemental : 90 000 €
- subvention du conseil Régional : 45 000 €
- subvention RENOLUTION : 20 000 €
- subvention ACTEE PEUPLIER : 15 996 €
- subvention CCFE rénovation énergétique : 5 000 €



Pourquoi un sens interdit chemin de la côte ?

Depuis trois ou quatre ans, la circulation et la vitesse sur cette voie ont beaucoup augmenté. Des riverains m'ont demandé d'intervenir en proposant une limitation de vitesse, des coupes vitesse par des ralentisseurs ou l'interdiction de la circulation pour tous sur cette voie. Le choix du conseil municipal s'est porté sur ce dernier point. Trois panneaux importants sont désormais installés : sens interdit, interdiction au plus de 3.5T, sauf riverains. Le chemin est donc réservé aux habitants de cette voie, les visiteurs, les camions de



livraisons de plus de 3.5T, qui livrent chez des habitants de cette voie, les personnes se rendant sur leurs parcelles de terrains (agriculteurs par exemple). Des contrôles auront lieu par les services de gendarmerie, ou même par les personnes titulaires du pouvoir de police (maire et adjoints). Il est dommage d'en arriver là, ce chemin se dégrade rapidement avec le passage de nombreux véhicules lourds dans cette coursière ! Enfin je demande également aux riverains de réduire la vitesse. Nous sommes tous concernés par la sécurité !



Antenne pour les portables

Dans l'année 2018, l'état a commencé à se préoccuper des mauvaises liaisons pour les téléphones portables en faisant une enquête via les mairies sur les mauvaises conditions de réception dites zones blanches. Nous avons répondu et en 2019, un rendez-vous était pris pour vérifier la connexion avec différents réseaux. Les tests essentiellement faits dans le bourg avec des téléphones derniers cris étaient limites mais acceptables !

L'état s'était engagé à supprimer ces zones dites blanches fin 2022. En 2021, nous avons été contactés par l'opérateur **free** qui nous dit être chargé par l'état d'installer une antenne pour la téléphonie mobile, le partage des installations a été attribué aux différents opérateurs, de façon à rendre l'implantation



des autres gratuites. Après la recherche d'un lieu convenable le projet est abouti, l'antenne fonctionne dans les délais promis. L'amélioration de la réception est enfin correcte dans le village et aux alentours.



De l'art à l'école.



Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, les élèves de l'école de Valeille, de la PS au CM2, ont travaillé avec Julie Argouse, artiste de Saint Barthélémy Lestra, créatrice de l'atelier « l'art Oseur ».

Temps 1 : Les élèves ont premièrement travaillé sur les portraits : dessiner un visage, faire passer une émotion, travailler sur des graphismes, en inventer, en copier



Jeux d'ombre et de lumière au pastel



Mise en couleur avec de l'encre

Temps 2 : Dans un deuxième temps, ils se sont intéressés à ce qui fait nos différences : la singularité de chacun et chacune. Ce questionnement a été retranscrit en utilisant différentes techniques :

- les maternelles et les CP ont élaboré des masques en terre



- les CE1 CM2 ont représenté des visages en linogravure
- les CE2 CM1 se sont focalisé sur le corps et le mouvement par des sculptures en fil de fer.



Temps 3 : Elaborer une fresque. L'idée de départ de la fresque était donc de peindre des portraits, des portraits singuliers. Les CM1/CM2 ont appris à transmettre un message, à créer une histoire à travers un portrait. Ils se sont alors intéressés à une histoire très particulière qui mêlent des liens complexes : parfois l'entraide, parfois l'opposition, parfois la codépendance, parfois le mépris, parfois la reconnaissance : Ils ont voulu expliciter le lien si complexe entre l'être humain et la nature.

Et voilà la naissance du thème de la fresque : 12 portraits d'hommes et de femmes liés à des éléments de la nature qui nous entourent (animaux ou végétaux)



Cela peut paraître incroyable mais tous les élèves de l'école petits et grands, de la PS au CM2, ont imaginé, construit, élaboré puis peint cette fresque. Chacun a apporté des idées de graphisme, des idées d'animaux, de végétaux, de visages, de singularité. Puis Julie et les CM2 se sont penché sur la conception de la fresque : ils ont pris une idée par-ci une idée par-là, un graphisme d'un élève ect.. Les élèves retrouvent donc des petits bouts de leur création individuelle dans différents tableaux.

Tous les élèves et adultes de l'école ont peint un bout. Des parents volontaires et disponibles se sont beaucoup investis sur les finitions.

Vous l'aurez compris, cette fresque est le résultat d'un beau projet collectif et coopératif.

Toutes ces activités ont été prises en charge financièrement par l'association des parents d'élèves de Valeille.

L'équipe de Valeille remercie le CPE, la mairie, les parents, et les enfants pour tout leur investissement. Nous remercions Mme Argouse pour sa gentillesse, son sérieux et la qualité de ses interventions.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En partenariat avec la CCFE un Nettoyage de printemps a eu lieu le 5 mars 2022.

260 kg de déchets ont été ramassés : - 30 kg de verre - 20 kg de recyclable - 210 kg de tout venant.

13 adultes, 10 enfants et 3 adolescents ont parcouru le village et ses alentours.



Le camion de la municipalité nous a été d'une grande aide. La matinée s'est terminée par une dégustation de produits locaux offerte par la CCFE.

Merci aux bénévoles et rendez-vous à l'année prochaine



LE CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année le C.P.E. a pu de nouveau organiser certaines manifestations nécessaires au financement des projets éducatifs pour améliorer le quotidien des élèves, et nous nous en réjouissons !

Il est important que perdure le lien entre l'école et les parents tout en animant la vie du village.



NOËL 2021 : Le père Noël est passé déposer les cadeaux pour toutes les classes et a offert un sachet « goûter » à chaque enfant, qui a été livré par les parents.

CARNAVAL 2022 : Dans la cour de l'école, nous avons partagé un moment convivial avec les enfants, heureux de se déguiser pour cet événement !!!

Un défilé dans les rues de Valeille avec le « Monsieur Carnaval » a été organisé, suivi d'un petit feu d'artifice qui a ravi petits et grands !



TIR AUX PIGEONS - SOUPE AUX CHOUX - Avril 2022 :

Le tir aux pigeons a, lui aussi, enfin pu être réorganisé ; la soupe aux choux a pu être dégustée sur place du Samedi matin au Dimanche soir ; cet événement représente une grande part des recettes du CPE pour toutes les activités des enfants, nous remercions vivement les personnes qui ont participé aux différentes tâches ainsi que tous les enfants qui ont aidé au nettoyage du pré avec les membres de l'association !



VENTE DE FLEURS :

Notre marché aux fleurs a eu lieu sous le préau de l'école, merci à tous les Valeillois pour leur implication.

DEPART CM2 AU COLLEGE

A la fin de cette année scolaire et à l'occasion de l'inauguration de la fresque : projet d'art réalisé par toute l'école de Mars à Juin 2022, nous avons pu féliciter nos 15 CM2 et leur souhaiter bonne route pour leur entrée au collège.



Le CPE participe à toutes les initiatives proposées aux élèves comme les correspondants en CE, les spectacles, les sorties scolaires, et projets divers.

Dates des manifestations à venir :

Vente de sapins de Noël : 3 Décembre 2022

Vente d'huîtres : 21 Décembre 2022

Spectacle de Noël : 16 Décembre 2022

Carnaval + repas : 25 Février 2023

Tir aux pigeons : 15 et 16 avril 2023

Voyage scolaire : 15-16-17 Mai 2023

Vente de fleurs : 13 Mai 2023

Le nouveau bureau a été élu le 20/10/2022 :

Présidente : Dorine Tholot-Dechene

Vice-Président : Yoann Charbonnier

Trésorière : Catherine Crépiat

Trésorier Adjoint : Sébastien Raymond

Secrétaire : Pauline Gonzalez

Secrétaire Adjointe : Claudine Arquillère

Les autres membres :

Laurent Despinasse, Mélanie Besson, Marie-Louise Venet, Laurent Bourrin, Yannick Conzimu, Clément Delphon, Mathieu Mure, Ludovic Ploton, Aurélien Raymond, Romaric Roche, Loic Schumacher, Aurélie Vanhille, Géraldine Vericel, Joris Coffy, Anthony Magand, Sandra Poyet, Isabelle Gougau



Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année !

Le Centre Communal d'Action Sociale

Les après-midi récréatifs ont repris au mois de septembre.

Le deuxième jeudi de chaque mois un petit groupe de personnes se retrouve de 14h30 à 18h pour une partie de cartes en toute convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Un vide grenier a été organisé le 8 mai au profit du CCAS.

L'an prochain il aura lieu le samedi 13 mai.

Le goûter de Noël a eu lieu le 17 décembre.

80 personnes de 70 ans et plus, étaient invitées à déguster bûches et gâteaux préparés par les membres du CCAS.



La Fête des Mères

C'est en petit comité qu'a eu lieu cette année la fête des mères le samedi 28 mai Mme Rochedix Géraldine, nouvelle maman et M. Billet Thomas, nouveau papa, étaient très fiers de présenter leur fille Alice.

Après un apéritif, une plante traditionnelle de fête des mères leur a été remise.



Le banquet des Classes

Le banquet des classes en 2 a eu lieu le samedi 24 septembre 2022. Pour cette occasion, une petite soixantaine de personnes : classards, conjoints, enfants et demi-décades, se sont réunis durant cette journée. Le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis de passer un agréable moment très convivial.

Après les traditionnelles photos, tous ont défilé dans le village, accompagnés de la clique « La Banda Vi-igny » jusqu'au monument aux morts où une gerbe a été déposée et un discours a été lu par les 10 enfants de 10 ans. Au retour, tous se sont retrouvés à la salle d'animation pour partager l'apéritif offert par la municipalité. Les bandas ont fait danser les conscrits. Ensuite, tous ont dégusté un bon repas dans une ambiance festive. La journée s'est clôturée par un buffet. Chacun gardera un excellent souvenir de ce moment de retrouvailles et de convivialité.



FNACA

Comme chaque année, la FNACA était présente à toutes les cérémonies.

A la cérémonie du 19 mars à Salt, notre ami Pierre Vassoille s'est vu remettre des mains de son parrain Michel Huet, Président Départemental de la FNACA, la médaille de la légion d'honneur, en présence de M. le Député Sénateur, Mrs les Maires de nos trois communes, moment de vives émotions.

Des membres de la section se sont rendus aux funérailles de Mme Allegre et M. André Courniaud, dépôt de cendres au cimetière de Valeille. Merci M. le Maire pour cette cérémonie.

Notre journée pétanque le 9 septembre à Salt : 21 membres étaient présents. Ils manquaient certaines personnes pour cause de santé. Tous les membres ont reçu un présent : fleurs pour les dames, vin pour les Messieurs.

Pour 2023, un calendrier des manifestations a été établi :

- Commémoration : 19 mars à Saint Etienne et à Saint Cyr à 11h
8 mai : dimanche 7 mai à Salt à 11h
11 novembre : dimanche 12 novembre à Valeille à 11h
- Les rois : 9 janvier à Valeille
- Journée détente à Saint Cyr, le 8 septembre
- Congrès 2023 : le 16 mai à Montrond les Bains

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 octobre à Saint Cyr à la Sauzée
Le bureau est sans changement.

La FNACA vous souhaite de joyeuses fêtes.

BONNE ANNÉE
Le Président





CH ELEC

Électricité Générale

Christian HYKA

☎ **06 52 63 63 88**

✉ ch-electricite@outlook.fr

📍 37 chemin de la bessy
42110 Valeille



TROTT COUSETTE

FAUCHET Séverine

retouches, réparations, créations divers

36 chemin des buissons
42110 VALEILLE

06 08 20 14 61

fauchetseverine@gmail.com



CABINET INFIRMIER VALEILLE
04 77 26 30 39



SELARL SOUVIGNET GROS

CABINET INFIRMIER VALEILLE

**SOINS A DOMICILE ET AU CABINET
SUR RENDEZ-VOUS**
04 77 26 30 39

MELANIE SOUVIGNET COHADE

06 74 81 97 08

AGNES GROS

06 59 34 75 65



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Élevages

94 Chemin des Artisans - 42110 Valeille
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 Port 06 83 84 10 83
E-mail : raymondsas@laposte.net



vo
tre conseiller
de proximit 



AVIS DE VALEUR
GRATUIT

06 60 70 35 47

Romain Viallon BSK immobilier

BLANC Jemisson
06-70-50-27-30

THOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Paysagistes.



- Entretien (taille, tonte,  lagage).
- Pavage, dallage.
- Cl ture.
- Aménagement ext rieur.
- Enrochement.
- Petite ma onnerie (muret, seuil et pilier de portail)

Donzy.paysage@gmail.fr
Le Dachon
42110 Salt en Donzy

*Devis
gratuit!*

Donzy Paysage

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE

depuis 1952 **Energies renouvelables**

LORNAGE Fr res

12, place de la fontaine

42140 VIRICELLES

E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr

T l. 04 77 94 40 75

www.sarl-lornage.fr

Pascal Notin

Menuiserie

Eb nisterie



Agencements - Menuiseries - Bois - PVC - ALU

Boissailles - 42110 Valeille

T l : 04 77 28 91 56 - Fax : 04 77 28 91 72

notin.pascal@orange.fr **RGE**

Vous propose :



Escaliers - Portes - Fen tres - Volets - Portails - Parquets
Lambris - Plocards - Cuisines - Salle de bains
Plafonds   la fran aise ...

Travaux r alis s sur mesure

LE RIAPE devient le RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE, service gratuit, s'adresse aux futurs parents, parents, Assistants Maternels, Garde à domicile de votre commune.

Première entrée pour les futurs parents ou parents à la recherche de solution de garde pour leur enfant, nous vous accueillons sur rendez-vous pour vous informer sur l'existant du territoire et pour vous accompagner dans vos démarches et projets.

Lieu ressources pour les professionnels et les parents employeurs, en partenariat avec les différents acteurs (CAF, MSA, PMI, PAJEMPLOI, DREETS.), nous pouvons vous aider dans vos démarches administratives.

Le RPE est aussi un lieu d'animations pour les enfants, les Professionnels et les Familles.

Durant l'année, des temps collectifs sont organisés notamment sur la commune de Valeille en direction des Assistants maternels Agréés, des gardes à domicile. Moment de partage, d'échanges, Ils offrent un premier moment de sociabilisation aux tous petits, un espace collectif professionnalisant aux Assistants maternels.

Des actions ponctuelles avec des intervenants en direction de l'ensemble des usagers sont mises en place : kermesse, soirée d'information. Le RPE participe également aux Semaines de la Petite enfance portées par l'ensemble des services et acteurs de la Petite Enfance de Forez-est.

Si le métier d'Assistant maternel vous intéresse et souhaitez avoir des informations complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec le RPE !

RPE LES MARMOTS DU FOREZ

4 Allée du Parc FEURS

Contact : 0477271730

Rpe.feurs@forez-est.fr

Horaires des permanences téléphoniques

Lundi : 17h30/18-30

Mardi : 15h/17h30

Mercredi : 9h/12h

Jeudi : 16h/17h

Vendredi : 13h/16h

RDV en dehors de ces horaires et/ou dans votre mairie.



Thomas et le kart

Thomas, 12 ans, fait sans aucun doute partie des références françaises dans le monde du karting.

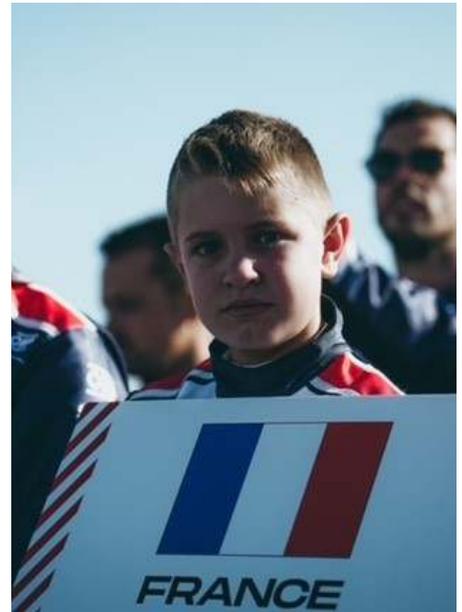
Tout a commencé en 2016, Thomas vient d'avoir 6 ans et son père lui fait découvrir sa passion du sport automobile en l'inscrivant à l'Ecole de karting du club de Villars. Ecole qu'il va fréquenter assidument tous les mercredis après-midi pendant 2 ans. Il n'a même pas 7 ans quand il participe pour la première fois à une course amicale organisée par le club. Ce sera son premier podium !

Début 2018, les choses sérieuses commencent avec la découverte des premières courses officielles au niveau régional.

Le matériel de compétition n'a rien à voir avec le kart de location que tout le monde connaît. En effet, il est beaucoup plus performant et beaucoup plus fragile, sans aucune protection au niveau des roues. Même un petit bout de 7 ans et demi comme l'était Thomas atteint déjà des vitesses pouvant dépasser les 100 km/h sur certaines pistes avec de réels risques d'accidents.

2019, Thomas va tout rafler au niveau régional : Champion d'Auvergne, vainqueur du trophée des Jeunes et vainqueur du trophée Oscar Petit, il règne sans partage sur toute les courses amicales. Il est temps de passer à la vitesse supérieure !

Il intègre une équipe professionnelle et participe à ses premières courses nationales



En 2020, il fait partie du top 5 Français en catégorie minime (7 à 11ans) et il remporte son premier championnat national, la « Star of Karting ».

2021, Thomas est clairement le minime le plus rapide de l'hexagone, il enchaîne les victoires. Seuls des faits de course le prive du titre de champion de France.

Il remportera tout de même le titre de Champion de France Iame Series ainsi que celui de Champion d'Auvergne. IL sera élu meilleur pilote de l'année en Minime avec le plus gros palmarès national toute catégorie confondue.

La même année, il participe à un championnat Européen et réalise son rêve en montant sur la deuxième marche d'un podium International en Italie

En fin d'année, Thomas passe à la catégorie supérieure, le Cadet et s'offre le luxe de s'imposer dès la première course.

En 2022 Thomas est titré vice-champion de France Cadet et vice-champion NSK (Nationale Séries of Karting). Cela lui permet d'être qualifié pour représenter la France à la très convoitée finale mondiale Rotax à Portimao au Portugal.

C'est un championnat qui regroupe les 400 meilleurs pilotes de 60 nations du monde entier.

Seule une petite vingtaine de français ont la chance d'y participer.

Tout le matériel est fourni par l'organisateur pour garantir le maximum d'équité.

Dès le début des essais libres, Thomas se classe aux avant-postes parmi les 72 pilotes de sa catégorie. Il s'offre même une victoire lors de sa pré-finale et fini 6^{ème} en finale après un départ mouvementé.

Il se classe 5^{ème} pilote français et il contribue à la deuxième place de la France au classement des nations.

En parallèle, Thomas passe avec brio la sélection de la FFSA ACADEMY au pôle France du Mans et il participera l'année prochaine au championnat junior de la FFSA ACADEMY avec l'espoir d'intégrer l'équipe de France.

Vous pouvez suivre Thomas sur son compte Instagram [thomas.pradier27](https://www.instagram.com/thomas.pradier27)



Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin



Bien que Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin (NPMM) existe depuis le janvier 2017, il nous est encore posé la question de notre origine et du rôle de notre association.

Pour répondre à cette question il nous faut revenir un peu en arrière.

Le législateur, par l'intermédiaire de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), a fait obligation aux petites communautés de communes de se regrouper. Pour notre territoire les 5 communautés de communes (CC) de Feurs, Balbigny, Chazelles sur Lyon, des Montagnes du Matin et de St Galmier, sans cette commune, ont donné naissance à la CC de Forez Est.

La compétence tourisme revenant à la CC, les Offices de Tourisme (OT) se sont aussi regroupés au sein de l'OT de Forez Est.

L'OT des Montagnes du Matin avait une particularité dans le sens où il fonctionnait sous le régime d'une association loi 1901, avec les élus des 29 communes, des professionnels du tourisme et des bénévoles en lien avec le tourisme.

De nombreuses activités étaient organisées sous sa bannière (marche du monorail, concours fleurissement, journées artisanales, voyage d'été, concours photos etc...) mais aussi et surtout avec la création et le suivi de très nombreux circuits de randonnée pédestre et de VTT.

Or les compétences des nouveaux OT ne permettent plus l'organisation de tels évènements.

Dans le cadre du pédestre et du VTT, de nombreux bénévoles balisent et entretiennent les circuits dans les communes des MM. Il nous a donc semblé indispensable de conserver cette compétence et ce service rendu à la collectivité.

Les statuts et le nom de l'OT des MM ont été modifiés pour devenir NPMM.

Actuellement NPMM fonctionne avec 5 commissions :

Patrimoine en lien avec les musées de Panissières et Bussières

Voyage à la Chaise Dieu en juillet 2022

Fleurissement avec l'organisation du concours annuel

Vtt avec le suivi des 350 km de sentiers par une vingtaine de délégués

Pédestre avec le suivi des 72 circuits qui représentent 770 km de balisés par environ 60 délégués



NPMM est à l'origine du circuit de Grande Randonnée (GRP) Terre de Tisseurs réalisé fin 2021 avec une mise en service en avril 2022. Ce circuit de 161 km, balisés dans les 2 sens, relie les 21 communes classées en Terre de Tisseurs et amène déjà des randonneurs extérieurs à notre territoire. Cette opération a été conduite par NPMM avec les baliseurs de notre territoire et représente un investissement de 1610 heures de bénévolat.

Ce GRP a été piloté par l'OTFE et avec l'aide de la Fédération Française de Randonnée de la Loire.

A titre d'exemple pour 2022, le suivi des circuits pédestres balisés sur l'ensemble du territoire représentent, 565 heures de bénévolat avec notamment 10 heures pour les délégués de la commune de Valeille.

Les délégués pédestres locaux sont des sentinelles qui garantissent la pratique de la randonnée avec une sécurité maximale, tant au niveau du cheminement que du traçage balistique afin que le touriste randonneur soit serein et profite pleinement de la nature.

Le siège de NPMM se trouve au Bureau d'Information Touristique de Panissières et les personnes de Valeille souhaitant s'investir dans la mise en valeur de notre territoire peuvent nous rejoindre au 06 83 05 85 89.



Pour se conformer à la réglementation, la Communauté de Communes de Forez-Est harmonise au 1^{er} janvier 2023 le financement du service déchets sur l'ensemble de son territoire et met en œuvre la simplification des consignes de tri.
Objectifs : trier et valoriser encore plus de déchets.

En 2021, il restait dans les bacs d'ordures ménagères 299 kg de déchets par habitant qui sont enfouis sur le site de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) à Roche-la-Molière. Devant l'explosion du coût de traitement des déchets, nous devons tous continuer de trier les emballages et les papiers, composter les biodéchets et essayer de changer nos habitudes d'achat.

À partir du 1^{er} janvier 2023, les habitants de la Communauté de Communes de Forez-Est pourront déposer tous leurs emballages recyclables dans les contenants jaunes.

Les nouveautés portent sur les emballages en plastique (pots de yaourt, de crème, barquettes, sacs, sachets et films, boîtes et tubes en plastique) et les petits emballages métalliques (couvreuses, capsules, dosettes...) : **TOUS SE TRIENT DÉSORMAIS !**



Pour accompagner cette simplification, la Communauté de Communes de Forez-Est déploie une vaste campagne d'information fin 2022 - début 2023.

• Surveillez bien vos boîtes aux lettres !

Chaque foyer sera destinataire d'une enveloppe contenant un **courrier**, un **mémo-tri** et un **guide** qui détaillent les **nouvelles consignes de tri**. Gardez-les bien !

• Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet www.forez-est.fr et sur les réseaux sociaux.

1 SEUL MODE DE FINANCEMENT

À partir du 1^{er} janvier 2023 également, la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à la réglementation en vigueur, **harmonise le financement de la gestion des déchets** sur son territoire.

Ce service sera financé exclusivement via la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) qui est calculée en fonction du service rendu (volume du bac, fréquence de collecte...).

Notre commune, étant déjà sur ce mode de calcul, garde son système actuel. Pour autant, le montant à régler évolue en fonction de la grille tarifaire votée en commission communautaire chaque année.

VALORISER LES BIODÉCHETS TOUTE L'ANNÉE !

Trier les biodéchets (restes de repas, épluchures...) permet d'alléger le poids de nos poubelles. Ils pourront alors être valorisés naturellement en compost.

La Communauté de Communes de Forez-Est propose des **composteurs à tarifs préférentiels**, à utiliser de manière individuelle ou sur des **sites partagés** (en pied d'immeubles, au sein d'un quartier...).

N'hésitez pas à demander le vôtre !



Service déchets :
 04 77 28 29 38
www.forez-est.fr



UNE MARQUE RENDEZ-VOUS EN FOREZ

La marque touristique "Rendez-vous en Forez", lancée conjointement par les offices de tourisme de Loire Forez et de Forez-Est en 2022, est aujourd'hui un outil majeur pour développer l'attractivité touristique de notre territoire et de ses acteurs. Les premiers supports de la marque (éditions papier, présentoirs,...) ont été lancés en 2022, et un site web commun est en cours d'élaboration (lancement début 2023).

UN GRP® TERRE DE TISSEURS EN FOREZ

Le GRP® Terre de tisseurs en Forez, inauguré en avril dernier, propose aux randonneurs de partir à la découverte de l'histoire textile du territoire. Il s'agit d'un parcours complet de 161 km, à travers les 21 communes, et qui se décline en trois boucles : la boucle «Tour Matagrin» (66 km), la boucle «Fleuve Loire» (45,1 km) et la boucle «Donzy Les-tra» (50 km). Le long de ces parcours, les marcheurs pourront faire étape dans des sites touristiques emblématiques et découvrir le patrimoine textile.

DES BOUCLES CYCLABLES

Dans le cadre de la politique cycliste départementale, des boucles locales ont été créées afin d'attirer les cyclotouristes et de favoriser la pratique du vélo. Ces boucles, proposant des itinéraires inférieurs à 55 km, empruntent des voies vertes ou des voiries en itinéraire partagé, en milieu urbain des zones 30 ou des rues dont un sens de circulation est réservé aux cyclistes. 4 boucles vélo ont d'ores et déjà été jalonnées sur le territoire de Forez Est, d'autres devraient suivre rapidement :

F 1 - "Rendez-vous au Château" : de Saint-Jodard au Château de la Roche

F 2 - "Aux portes des Gorges de la Loire" : de Balbigny à Pinay

F 4 - "Balade des 2 villages" : de Pouilly-lès-Feurs à Néronde

F 5 - "Sur la route du Monorail" : de Feurs à Panissières

L'ensemble des circuits pédestres, cyclo ou à VTT sont téléchargeables gratuitement sur le site www.rando-forez-est.com. [QR code]



DE NOUVELLES ANIMATIONS

Chaque année, le pôle animation de l'office de tourisme met en place de nombreuses visites, balades accompagnées, ateliers... dans le cadre des Détours de Forez-Est et du Mois des saveurs Foréziennes. En 2023, l'objectif du pôle animation reste le même : proposer un programme varié et qui s'étend sur tout le territoire afin de promouvoir Forez-Est dans sa totalité. Ainsi, habitués ou nouveaux participants pourront découvrir de nouveaux aspects du patrimoine local, goûter de nouvelles saveurs et se lancer sur de nouveaux parcours.

L'ensemble des animations sont à découvrir et à réserver sur le site www.visites-forez-est.com. [QR code]



DES HORS LES MURS QUI SE DEVELOPPENT

De mars à octobre, l'office de tourisme se déplace sur des événements de Forez-Est (comice agricole de Feurs, fête médiévale de Donzy, fête des plantes de Saint-Marcel-de-Félines...) afin de présenter ses services et de promouvoir le territoire. Des conseiller(e)s en séjour sont présent(e)s avec un stand aux couleurs de l'office et proposent aux touristes comme aux locaux de nombreuses idées de sorties, de découvertes et de balades sur le territoire. Face au succès qu'ont connu les accueils hors les murs des deux dernières années, l'office de tourisme a décidé de poursuivre l'opération en 2023, et sera présent sur de nouveaux lieux et événements.

Retrouvez toutes l'actualité de l'office de tourisme Forez-Est sur :

Facebook (@officedetourismeForezEst)

Instagram (@forezesttourisme)

Twitter (@OTForezEst)

YouTube (office de tourisme Forez-Est)

CLUB DES JEUNES VALEILLOIS

Cette année est marquée par la naissance du CLUB DES JEUNES VALEILLOIS.

Cette association a pour but de réunir le village afin de passer des moments de convivialité et dynamiser la commune à travers diverses manifestations tout au long de l'année.

Manifestation :

14 janvier Concours de belote.

18 février Soirée dansante .

1^{er} Mai, traditionnelle vente de muguet.

Et d'autres manifestations arriveront au cours de l'année.



Bureau :

Co-président : Charbonnier Quentin

Viricel Corentin

Trésorier : Baronnier Dylan

Mayoud Teddy

Secrétaire : Moine Bastien

Viricel Lilian



Conseil Administratif :

Gardon Cédric, Cizeron Bastien, Moine Emilie, Bochard Clarisse, France Damien, Signoret Timatheo, France Delphine, Gardon Corentin, Voute Vanessa, Grange Lisa, Robert Tiphaine, Charollois Arno, Desclois Lucas, Robert Sabine, + un Référent de la mairie

D'autres membres font partie de l'association ...

Adresse Mail : clubdesjeunesvaleillois@gmail.com

ON COMPTE SUR VOUS !!

BIBLIOTHEQUE VALEILLE

Vous aimez lire,

La bibliothèque de Valeille vous accueille tous les mardis de l'année scolaire de 16 à 18 heures à la salle des Associations.

Ce service de votre mairie est gratuit pour tous les utilisateurs. Il s'adresse à tous les âges avec des livres, cd et dvd pour les enfants, les ados mais aussi les adultes.

Nous avons un fond propre d'ouvrages et des documents mis en dépôt par la Médiathèque Départementale de la Loire basée à Montbrison. Le site de Montbrison vient d'être rénové et nous



avons à nouveau accès à leur collection. Ainsi vous trouverez un nouveau choix dans les prêts qui vous sont proposés. Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans nos rayons vous pouvez nous faire part de vos souhaits et nous pouvons les réserver et les récupérer lors des passages des navettes.

Une équipe de bénévoles assurent le fonctionnement et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres comme lecteurs et pour étoffer notre groupe.

COMITE DES FETES

Après deux années compliquées suite à la pandémie et malgré le départ de quelques adhérents, le groupe du comité a repris ses activités avec un nouveau bureau et est toujours à la recherche de nouveaux adhérents qui ont envie de passer de bons moments et de continuer à animer le village. Comme beaucoup d'associations la reprise a été difficile.

Nouveau bureau :
Présidente : Muriel MUNOZ
Vice-présidente : Florence CHAVOT
Trésorière : Sylvie GIRAUD
Secrétaire : Estelle VIAL et Denise REYNAUD

Membres : Marc et Maryse ROUSSON, Jojo et Bernadette LEHMANN, Françoise POMMET, Antonin GIRAUD, Philippe BOUCHET, Pascal NOTIN, Gilles CIZERON.

Un grand merci à Dominique BROUTY, Christelle DEMORISE, Alain BERSON et Maurice GIRAUD pour leur dévouement au comité des fêtes. Nous leur souhaitons bonne continuation.



Fête champêtre août 2022

Le concours de pétanque avec 58 doublettes, sur un terrain parfaitement nettoyé et délimité, grâce à Pascal et Gilles qui ont donné de leur temps, Merci. Une doublette de St Barthélémy Lestra vainqueur de la finale. Le feu d'artifice annulé suite à un arrêt préfectoral.

Dimanche matin, un petit marché artisanal a remporté un franc succès. Nouveauté avec les tripes dès 8h et sera reconduit l'année prochaine

La municipalité a offert un apéritif à tous les villageois et à midi un repas champêtre à l'extérieur a clos ce week-end.

Marche le 20 novembre

4 circuits étaient proposés sur les chemins de Valeille et ses alentours, 683 marcheurs ont répondu présents. La soupe aux lentilles a été très appréciée à l'arrivée, et la chance d'un temps magnifique.



Samedi 3 décembre

De 17h à 19h, le Père Noël fera une halte à Valeille face à l'école. Les enfants peuvent apporter leurs lettres et venir chercher des friandises. Une collation sera proposée à tous les participants.

Remerciement aux anciens membres, à la municipalité, à nos conjoints, aux bénévoles, à tous les Valeillois qui participent activement à la vie du village.

Agenda 2023

Dernier week-end d'août : fête champêtre

23 et 24 septembre : week-end théâtre

19 novembre : Marche

Décembre 2023 : Père Noël



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Des nouvelles de notre MJC !!



Les activités connaissent des reprises diverses mais dans l'ensemble les adhérents sont restés fidèles à leur MJC. Les marcheurs ont même 20 nouveaux adhérents et les gymnastes ont obtenu de très bons résultats à différents niveaux (national, régional, fédéral...). Historique !

Les manifestations : concerts de chorale, marche, représentations de théâtre, gala de danse, gala de gym ont pu se tenir la saison dernière.

Afin d'aider à l'accueil des plus jeunes, Ambre est apprentie en formation BPjeps loisir tout public et Thomas est en Service Civique délégué par la FSCF vers l'encadrement de la gym, de quoi faire germer de nouvelles vocations peut-être ? Nous souhaitons la bienvenue à Philippe, notre nouveau chef de chœur.



Les gymnastes à leur compétition

Les danseuses



Si vous venez d'arriver sur la commune ou ses environs, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous y trouverez un bon moyen de participer et de vous investir à la vie culturelle, sportive et sociale de nos villages. Une équipe de bénévoles et de salariés vous accueillera avec plaisir !

Nous vous attendons !

Cloé, Jacques, Claude

Renseignements :

<http://www.mjc-ulv.com/>

Facebook, insta, tiktok

Tel : 06 50 56 47 02

Les jeunes acteurs en représentation



Les randonneurs...



La chorale...

En photo de classe

En randonnée



en mode « pause »



en mode « répétition »

LE FLEURISSEMENT

La commission fleurissement : Édith, Lydie, Thierry, Annie, a visité 9 maisons le dimanche 10 juillet. Elle a classé :

- 1er Mme et M. MARGOTAT Jocelyne et Laurent
- 2ème Mme et M. PRADIER Magali et Damien
- 3ème Mme VIALLY Marie Pierre
- 4ème Mme et M. PILON Ghislaine et Gérard
- 5ème Mme et M. DUFFIEUX Rosette et René
- 6ème Mme HOLDER Véronique
- 7ème Mme et M. MOULIN Marie-Pierre et Lucien
- 8ème Mme COLLET Chantal
- 9ème Mme VACHERON Lucienne



Vaille c'est un peu la côte d'azur, on y trouve du mimosa.

LA SCIENCE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE LA FAUNE SAUVAGE



Vigifaune est une application gratuite qui vous permet de participer à la connaissance des tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage. Vous observez un animal victime d'une collision ? En quelques clics, Vigifaune vous permettra d'enregistrer vos observations d'animaux et de contribuer à une base de données participative au service de la faune sauvage et de la sécurité routière puis permettre des aménagements en conséquence (création de passages à faune, ...). Votre aide est précieuse pour compléter les informations lors de vos trajets quotidiens ou occasionnels.

SIMPLE ET EFFICACE !

Vigifaune est un bon compagnon de promenade. Il est accessible gratuitement via le site internet www.vigifaune.com ou comme application pour les appareils mobiles, téléchargeable sur Play Store ou App Store.

En moins de 30 secondes, vous pouvez saisir de précieuses informations: ouvrir Vigifaune, cliquer sur le bouton "animaux morts" (logo oiseau couché sur le dos), saisir quelques lettres du nom de l'espèce ou cliquer dans la liste rapide, placer la mire sur l'emplacement de l'animal mort, indiquer la cause de la mortalité (collision), le type d'infrastructure, la fréquence de votre passage sur la voie. Si vous êtes en mesure de le renseigner vous pouvez aussi indiquer si c'est un animal jeune ou adulte, un mâle ou une femelle et ajouter des photos prises avec votre smartphone. (Evidemment, on ne fait pas de saisie sur le smartphone en conduisant !).

Vigifaune permet aussi de saisir vos observations d'animaux sauvages, indices de présence... vous pouvez en abuser sans modération !



PROPORTION DES COLLISIONS AVEC LA FAUNE SAUVAGE DE 2016 À SEPTEMBRE 2022 DANS LA LOIRE



Source: Vigifaune (FRC AuRA)



LES 3 ESPÈCES LES PLUS RECENSÉES

Lièvre
Chevreuil
Mustélidés (Martre / Fouine)



INVITATION

Le Maire, le Conseil Municipal vous convient à l'échange
des Vœux, le VENDREDI 6 JANVIER 2023,
à la Salle d'Animation à 19h30.

A cette occasion, nous remettrons
les prix du Fleurissement Communal 2022

Grille tarifaire de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2023

Bac OM/Badge	Mode de collecte	Fréquence OM	Part fixe (€ HT)	Part supplémentaire (€ HT)	Total REOM (€ HT)	TVA (55%)	Total REOM (€ TTC)
Badge 1-2 personne(s)	100% Apport collectif J'ai un badge pour les OM Aucun bac	Dépôts possibles 7j/7 24h/24	80,00€	70,00€	150,00€	15,00€	165,00€
Badge 3-4 personnes				123,00€	203,00€	20,30€	223,30€
Badge 5 personnes +				210,00€	290,00€	29,00€	319,00€
80L 140L 240L	Mixte Bac OM (Individuel ou regroupement) Apport collectif pour le TRI	00,5	80,00€	80,00€	160,00€	16,00€	176,00€
80L				140,00€	220,00€	22,00€	242,00€
140L 240L				240,00€	320,00€	32,00€	352,00€
80L 140L 240L	100% Porte-à-Porte Bac OM et Bac de TRI (Individuel ou regroupement)	C1	80,00€	90,00€	170,00€	17,00€	187,00€
80L				158,00€	238,00€	23,80€	261,80€
140L 240L				270,00€	350,00€	35,00€	385,00€
80L 140L 240L	100% Porte-à-Porte Bac OM et Bac de TRI (Individuel ou regroupement)	00,5	80,00€	100,00€	180,00€	18,00€	198,00€
80L				175,00€	255,00€	25,50€	280,50€
140L 240L				300,00€	380,00€	38,00€	418,00€
80L 140L 240L	100% Porte-à-Porte Bac OM et Bac de TRI (Individuel ou regroupement)	C1	80,00€	110,00€	190,00€	19,00€	209,00€
80L				193,00€	273,00€	27,30€	300,30€
140L 240L				330,00€	410,00€	41,00€	451,00€
80L 140L 240L	100% Porte-à-Porte Bac OM et Bac de TRI (Individuel ou regroupement)	C2	80,00€	120,00€	200,00€	20,00€	220,00€
80L				210,00€	290,00€	29,00€	319,00€
140L 240L				360,00€	440,00€	44,00€	488,00€

Échelle de dotation des bacs OM (selon le foyer fiscal)

1-2 personnes(s) : bac 80L
3-4 personnes : bac 140L
5 personnes + : bac 240L

Fréquence OM

C2 : 2 ramassages OM par semaine
C1 : 1 ramassage OM par semaine
00,5 : 1 ramassage tous les 15 jours

Bienvenue aux nouveaux Valeillois

BARONNIER Dylan

BILLET Thomas et ROCHEDIX Géraldine

BLANC François

BOUILLET Sébastien et SUBRIN Nadège

CHAMBE Thierry et JANNON Maryelle

CHAREYRE Romain et CHEVALIER Léonie

DOMINIQUE Olivier et BERENGER Natacha

DUPRE Gilles et Nathalie

FANGET Baptiste et FRENEAT Océane

FOUR Julien et CHABANEL Marina

GRANGE Gérald

JEAN David et VRAY Magali

MICHALLET Nicolas et FERRY Candice

NOÉ Joris et RODRIGUES DOS SANTOS Susana

Rue des Buissons

Chemin du Poirier

Lotissement La Chapelle

Chemin de Sury

Lotissement La Chapelle

Route de Salt

Rue de la Mairie

Chemin de la Côte

Chemin de la Vignaude

Chemin de la Vignaude

Route de Virigneux

Chemin de Boissailles

Chemin de la Bessy

Rue du Garollet

Mariages

Rémi DUBOEUF et Lucie MOURIERAS

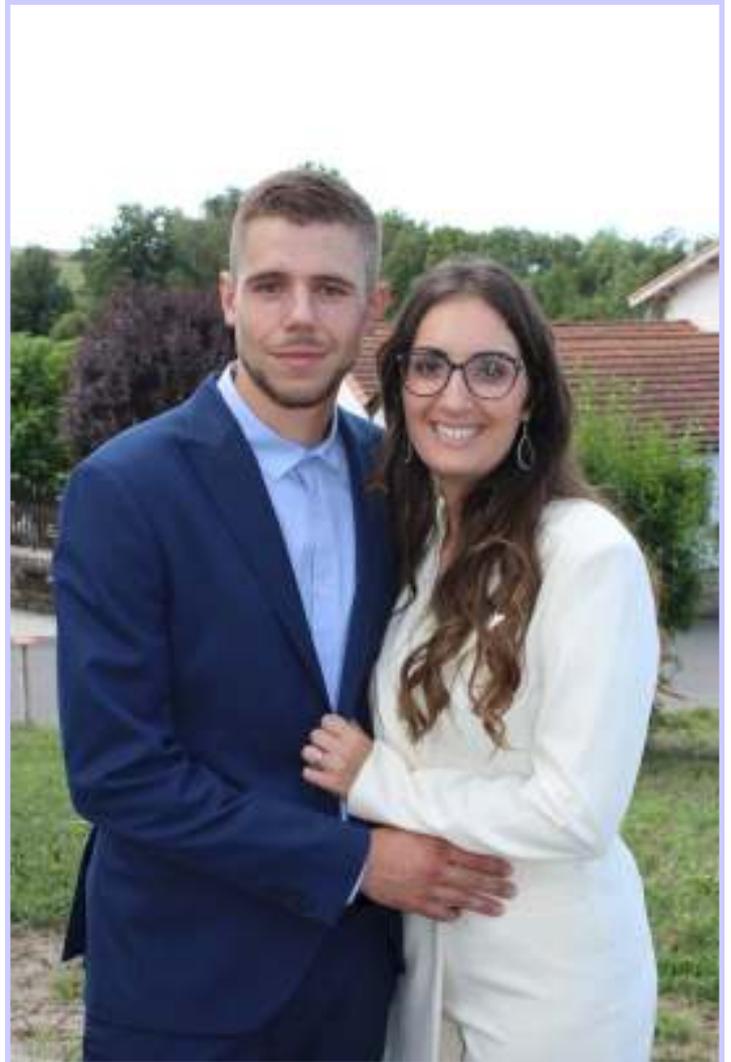
20/08/2022

Romain NOTIN et Julie DA COSTA

09/09/2022



Lucie et Rémi



Julie et Romain

Décès

Anne-Marie BLEIN

10/03/2022

Josette NOTIN épouse FRANCE

31/05/2022

Louis BRUYERE

29/11/2022

Francisca BLANCHON épouse VILLARD

06/12/2022

Mairie

Heures d'ouverture : MARDI : 13h à 16h - JEUDI : 9h à 12h

SEMAINES PARES : SAMEDI : 9h à 12h - SEMAINES IMPAIRES : LUNDI : 8h à 11h

Téléphone : 04.77.28.93.64 ou 04.77.26.71.04 - Email : mairie.vaille@orange.fr

Site internet : <https://vaille.fr/> - Suivez l'actualité de la commune en téléchargeant l'application illiwap

Salle d'animation

	Pour les Vailleillois	Personnes extérieures
Apéritif	100 €	/
Soirée privée, mariage, ...	320 €	550 €
		Lav. salle compris
Belote, loto, théâtre, marche	100 €	200 €
Caution dégradation	300 €	300 €
Caution lavage grande salle	120 €	/
Lavage grande salle	120 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	60 €
Réunion familiale	100 €
Caution dégradation	100 €
Salle des jeunes avec loc Mais Asso	30 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouverte tous les mardis de 16h00 à 18h00
Inscription et prêt gratuits

Ecole

Directrice : Mme SINTUREL Mélanie
Tél : 04.77.28.98.03

Topoguide randonnées

VTT

Vente en mairie de
topoguide
randonnées
et VTT

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 : 1,00 €
Garderie de 16h30 à 17h15 : 1,00 €
Garderie de 17h15 à 18h : 1,00 €
Cantine : - 4,30 € enfants - 5,40 € adultes

Recensement jeunes

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Commerce Le VALEILLE

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au
dimanche : 7h à 13h—Fermeture le lundi
Téléphone : 04-77-26-52-14

Collecte des déchets

La collecte des déchets est gérée par Feurs en Forez.

Pour tous problèmes ou informations,
vous pouvez appeler le 04.77.28.29.38

Collecte en semaine paire. Le jour de collecte est le mardi :
sortir les poubelles la veille au soir

Les déchèteries de la CCFE :

Montrond-les-Bains - Chazelles-sur-Lyon

Panissières - Feurs - Epercieux-Saint-Paul

Horaires déchèteries

Lundi : 14h à 17h30

Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 17h30

Samedi : 8h30 à 17h30

La déchèterie de Panissières est fermée
tous les mardis - mercredis - jeudis matin

Ecobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les
déchets de végétaux sont à déposer à la
déchèterie de leur choix sur la Communauté
de Communes Forez-Est, qui traite
gratuitement les particuliers.

Divagation des chiens

La divagation des chiens est interdite, sous
peine de sanctions.

La fourrière animale est chez
M. DAVIM Stéphane - Pension animale
« Domaine des Mûriers » Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE MOLARD
04-77-97-47-52.

Le service est payant, à la charge du
propriétaire de l'animal.

Manifestations 2023

6 janvier 2023	Vœux du maire	13 mai 2023	Vide grenier CCAS
14 janvier 2023	Belote Club des Jeunes	13 mai 2023	Vente fleurs CPE
18 février 2023	Soirée dansante Club des Jeunes	26 et 27 août 2023	Fête champêtre
25 février 2023	Carnaval CPE	23 et 24 septembre 2023	Théâtre Comité Fêtes
4 mars 2023	Soirée CCJA	12 novembre 2023	Commémoration FNACA
15 et 16 avril 2023	Tir aux pigeons CPE	19 novembre 2023	Marche Comité Fêtes
1er mai 2023	Vente Muguet Club Jeunes	Décembre 2023	Père Noël Comité Fêtes